



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

physique nucléaire

Question écrite n° 4727

## Texte de la question

Mme Dominique Gillot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'implantation du projet de synchrotron Soleil. La procédure de lancement du projet a été engagée par le précédent gouvernement. Un avis favorable a été rendu par le secrétaire d'Etat à la recherche sur la faisabilité du projet et ses conditions de financement. Le Premier ministre avait pour sa part émis un accord de principe. Cependant, la campagne électorale débutant, les décisions n'ont pu être rendues publiques, la localisation n'a pas été arrêtée. Elle demande donc quelles mesures il envisage de prendre afin de poursuivre le lancement du synchrotron de troisième génération Soleil, afin en particulier d'en choisir sa localisation.

## Texte de la réponse

Avant de prendre la décision de construire un nouvel équipement destiné à remplacer les installations du laboratoire de l'utilisation du rayonnement électromagnétique (LURE), implantées à Orsay, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a décidé de faire réexaminer soigneusement les partenariats internationaux, notamment européens, qui pourraient être développés sur ce projet, ainsi que les conditions d'environnement scientifique du nouvel équipement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Gillot](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4727

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 1997, page 3498

**Réponse publiée le :** 8 décembre 1997, page 4507